



## Introduction

**Serge RAMEL**<sup>1</sup> (Haute école pédagogique du canton de Vaud, Lausanne, Suisse) et  
**Pierre-André DOUDIN**<sup>2</sup> (Haute école pédagogique du canton de Vaud, Lausanne; Université de Lausanne, Suisse)

S'il est un sujet qui a donné lieu à de nombreuses recherches et publications, c'est bien celui de l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers. Pourquoi revenir dans ce numéro de Formation et pratiques d'enseignement en questions sur une thématique qui semble faire consensus ? L'intégration en classe régulière présente un bénéfice tant pour l'élève ayant des besoins particuliers que pour les autres élèves de la classe, ceci aussi bien sur le plan des apprentissages scolaires que sociaux. Il ne reste ainsi plus qu'à mettre en œuvre une politique qui suit ce constat, la recherche en éducation pouvant se consacrer à d'autres champs.

Or, malgré ces résultats, la proportion d'élèves exclus de la classe régulière reste élevée dans certains systèmes pédagogiques en Suisse, même si nous pouvons constater une légère baisse dans la plupart des cantons romands<sup>3</sup> (Lischer, 2007). Nous remarquons par ailleurs une certaine résistance des personnels scolaires et des parents à la mise en place de solutions pédagogiques intégratives. À juste titre, les uns comme les autres redoutent que l'intégration se fasse sans mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, au détriment du bien-être des élèves et de leurs enseignants.

L'application dans le champ de la pédagogie spécialisée de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) et l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée qui en découle remet au centre de l'actualité pédagogique la thématique de l'intégration scolaire et en fait un enjeu de premier plan. De plus et en stipulant que les cantons doivent encourager l'intégration des enfants et adolescents

---

1. Contact : serge.ramel@hepl.ch. Professeur formateur à la Haute école pédagogique du canton de Vaud, membre de l'Unité d'enseignement et de recherche « Développement de l'enfant à l'adulte ».

2. Contact : pierre-andre.doudin@hepl.ch. Professeur HEP à la Haute école pédagogique du canton de Vaud, responsable de l'Unité d'enseignement et de recherche « Développement de l'enfant à l'adulte ». Professeur à l'Université de Lausanne, Faculté des SSP, Institut de Psychologie.

3. Voir Lischer, R. (2007). Analyse statistique de la situation de l'offre en pédagogie spécialisée. *Pédagogie spécialisée*, 2, 18-23.



handicapés dans l'école régulière par des formes de scolarisation adéquates, la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) pose clairement l'orientation que doit prendre cet accord.

Entre l'intégration dont le but est de permettre à un élève ou à un groupe d'élèves de rejoindre le cadre régulier de l'école, souvent après qu'il en ait déjà été exclu, ou l'inclusion qui vise à scolariser dès le départ les enfants dans leur école et classe de quartier, l'application de la LHand laisse une grande latitude. Il n'en reste pas moins que l'école est aujourd'hui mise face à de nouvelles responsabilités, car le recours à la différenciation structurale, si souvent usité dans les systèmes scolaires, doit devenir d'ici 2011 une exception pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Ainsi, longtemps reléguée à un débat passionné entre spécialistes, cette question va être centrale ces prochaines années dans les politiques scolaires cantonales et constituera un défi en premier lieu pour les enseignants qui seront sollicités afin de réaliser cet objectif d'intégration. Quelle que soit leur position personnelle, le contexte dans lequel ces derniers exerceront leur profession va évoluer de manière importante, tant sur le plan de l'hétérogénéité des classes que des collaborations entre les professionnels.

C'est également un enjeu pour les HEP et les institutions assimilées que de réfléchir à leur rôle de formation, d'accompagnement et de recherche. Cette dernière, souvent centrée sur l'élève en difficulté, doit maintenant se focaliser sur l'enseignante dont le contexte de travail va évoluer. Cette situation de mutations engagera des changements profonds d'ordre structurel et nécessitera « non pas de petits arrangements, mais de véritables conversions » (Giust-Desprairies, 2002<sup>4</sup>).

L'objectif de ce numéro est double. D'une part, il vise à rendre compte de recherches menées actuellement dans le champ de l'intégration par les HEP et autres institutions de formation en contribuant à leur visibilité. Nous verrons que ces institutions sont très actives dans cette thématique. D'autre part, il vise à fournir des éléments de réflexions, d'identifier des conditions et des pistes d'action pour réussir l'inclusion d'élèves ayant des besoins particuliers sans pour autant que cela représente aux yeux des enseignants une tâche inquiétante et insurmontable avec toutes les conséquences négatives en termes de pénibilité de la profession, voire en termes d'épuisement professionnel. De plus, deux contributions proviennent de l'étranger, l'une du Canada et l'autre d'Italie. Elles montrent toutes deux la dimension internationale de la problématique et apportent des compléments intéressants sur des solutions possibles, notamment en termes de formation des enseignants.

---

4. Giust-Desprairies, F. (2002). L'identité professionnelle du point de vue de la psychologie sociale clinique. Communication présentée à l'Université d'automne. *Analyse de pratiques et professionnalité des enseignants*. 28- 31 octobre 2002, Paris. Document consulté le 04.05.2008, de [http://eduscol.education.fr/D0126/appe\\_giust.htm](http://eduscol.education.fr/D0126/appe_giust.htm).



Pour ce faire, les différentes contributions mettent l'accent notamment sur des principes de formations, la création de nouvelles ressources ou l'intensification de celles déjà existantes, de nouvelles collaborations et ceci aussi bien pour les enseignants de classe régulière qui vont accueillir des élèves pris en charge par d'autres structures jusqu'à maintenant que pour les enseignants spécialisés dont le travail va également se modifier. En effet, le passage du rôle de gestionnaire d'une classe à petit effectif regroupant des élèves en difficulté au rôle de soutien de certains élèves et des enseignants dans une classe régulière à effectif normal implique de profonds changements de pratique et d'identité professionnelle.

En traitant des problèmes liés à la structure scolaire, aux élèves, aux enseignants, les recherches présentées dans ce numéro soutiennent ce nécessaire processus d'intégration en fournissant des résultats permettant – aux autorités scolaires de prendre en compte des conditions nécessaires à la mise en place d'une politique inclusive aussi efficace que possible, – aux enseignants de réfléchir sur leurs représentations et leurs pratiques, – aux formateurs-trices d'enseignants sur le rôle des formations initiales et continues comme soutien à une politique inclusive, – aux chercheurs par les nombreuses pistes encore ouvertes et la nécessité d'accompagner l'effort des enseignants par des recherches en phase avec leur nouveau rôle.